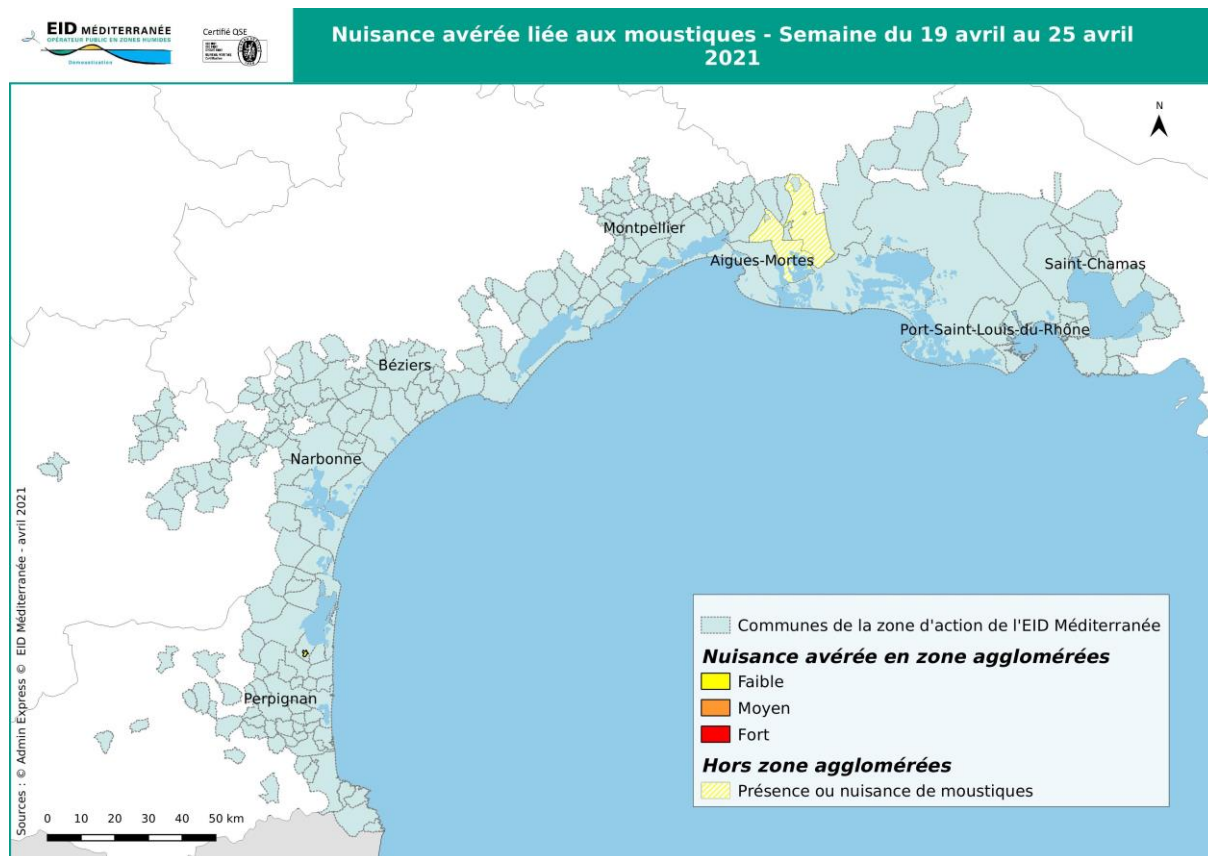


BULLETIN OPÉRATIONNEL

Bulletin « Moustiques » du 19 au 25 avril 2021



Au cours de la semaine du 19 avril 2021 :

La situation n'évolue pas vraiment, en zones humides, sur le plan des nuisances ressenties, toujours de nulles à faibles.

Environ 300 hectares de zones humides ont été traités, par avion (58 %) et par voie terrestre (42 %), portant le total 2021 à quelque 3 400 hectares, loin de la moyenne des exercices précédents, à cette période, de l'ordre de 9 000 hectares.

Des larves de *Culex pipiens* sténogames ont fait l'objet de traitements ciblés dans le domaine public urbain.

À compter du 26 avril 2021 :

Pour les prochains jours, les éclosions larvaires qui se sont produites récemment pourront entraîner des traitements, en fonction des conditions climatiques.

Mais pas de nouveau risque de nuisance identifié pour le moment.

Situation par département :

- **Bouches-du-Rhône** : À l'embouchure du Grand-Rhône, quelques éclosions larvaires d'*Aedes caspius*, dues aux irrigations pour le pâturage et à but cynégétique, ont été traitées au sol, sur 14 hectares, ainsi que dans les rizières, sur le secteur Bois-François, qui ont été traitées par avion, sur près de 100 hectares cumulés. La nuisance reste quasi nulle sur l'ensemble de notre zone d'action.

- **Gard** : La situation, globalement inchangée, est sans risque pour les zones agglomérées. Quelques mouvements d'eau en milieu rural (irrigations et mer) peuvent être à l'origine de quelques émergences et de nuisances localisées, hors agglomérations. Le point le plus sensible est observé sur le plateau de Montcalm, sur un marais irrigué. Des moustiques adultes pourraient se faire sentir courant mai au sud des Souteyrannes. Les irrigations des prés à taureaux devraient sans doute compenser le déficit hydrique.

- **Hérault** : Le risque de nuisance liée aux moustiques issus des zones humides reste faible. Néanmoins, quelques moustiques pourraient occasionner quelques nuisances résiduelles aux alentours de l'étang de Vendres et du bassin de Thau.

- **Aude** : Même si quelques *Aedes detritus* sont encore présents au niveau de gîtes de repos, en dehors des zones agglomérées, ils ne sont que très peu ressentis. Les mises en eau par irrigations sont suivies et des traitements font suite à la caractérisation des éclosions larvaires, notamment sur l'étang de Marseille et sur la plaine de Coursan. Des traitements sur le pluvial souterrain ont été nécessaires à Narbonne. Les vents marins ont soufflé ce week-end et des suivis sont en cours au niveau des zones humides périphériques des étangs. Pas de nouveau risque de nuisance pour les prochains jours

- **Pyrénées-Orientales** : Des traitements terrestres ont été effectués sur les secteurs de Torrelles et de Saint-Hippolyte, avec des résultats concluants, d'où un risque de nuisance faible sur ces zones. Depuis vendredi 23 avril, un fort vent marin a mis en eau de manière progressive des zones humides sur le pourtour de l'étang de Salses, ainsi que des zones sur le secteur de Torrelles. Des éclosions larvaires ont été observées et des traitements, notamment par voie aérienne, seront mis en œuvre.

Risque de nuisance liée aux moustiques - Semaine du 26 avril au 2 mai 2021

